

## L'ARTICLE DEFINI

### Exceptions : homonymie, aspect ou époque de la vie

On met un article quand le nom est déterminé, soit pour distinguer deux personnes qui portent le même nom, soit pour parler d'un aspect ou d'une époque de la vie de la personne.

### Exemples

- *La petite Marie est ma nièce ; la grande, ma tante.* (Il y a deux Marie.)
- *Le Paul que j'ai eu comme élève était travailleur ; le Paul d'aujourd'hui est paresseux.* = « Paul était un élève travailleur ; il est devenu paresseux. » (et **non pas** « Paul que j'ai eu comme élève était travailleur ; Paul d'aujourd'hui est paresseux. »),
- *Le Roland cadre d'entreprise mérite éloge, mais pas le Roland chef de famille.*

### Noms propres de lieu ponctuel et autres cas de noms propres de lieux

#### Lieux ponctuels

Pas d'article devant les noms propres de lieux ponctuels (petits).

### Exemples

- *Paul habite Paris.* (et **non pas** " le Paris ")
- *Monaco* (ville-État),
- *Malte* (petite île).

**Mais il y a un article devant les noms de lieu étendu** (partie du monde, continent, pays, région, département...) :

*l'Afrique* (continent),

*la Russie* (pays),

*le Tarn* (département français).

### Iles

On ne met pas d'article devant :

*Chypre, Madagascar, Honshū, Shikoku, Kyūshū et Hokkaidō, Bornéo, Java et Sumatra, Ceylan (mais le Sri Lanka), Formose, Taiwan.*

La raison en est peut-être qu'étant des îles éloignées de Paris, ces îles étaient considérées comme des lieux ponctuels à l'époque où l'usage s'est formé. Il semble que, pour les noms récents, on mette l'article si l'île est un État au moment de l'arrivée du nom dans la langue française.

### **Certains noms propres composés de lieux**

On met l'article défini devant un nom composé d'île, de région ou de pays si ce nom composé est, à l'origine, un groupe nominal.

*la Nouvelle-Zélande*

*la Nouvelle-Calédonie*

*le Nouveau-Mexique*

*le Cap-Vert*

On ne met pas d'article non plus devant les noms de régions composés de noms qui nécessiteraient des articles définis de nombres grammaticaux différents (singulier et pluriel).

Mais on met l'article du genre du 1<sup>er</sup> nom devant un nom propre de lieu étendu composé de noms de même nombre mais de genres différents (masculin et féminin)

### **Exemples**

- *Midi-Pyrénées* (et **non pas** *le Midi-Pyrénées*) car on dit *le Midi* mais *les Pyrénées*, en utilisant donc deux articles de nombres différents,
- *Rhône-Alpes* (et **non pas** *le Rhône-Alpes*) car on dit *le Rhône* mais *les Alpes*,
- *Poitou-Charentes* ;
- *le Maine-et-Loire* ( *le Maine* et *la Loire* , tous deux singuliers),
- *le Tarn-et-Garonne* ( *le Tarn* et *la Garonne* , tous deux singuliers),
- *le Nord-Pas-de-Calais* .

### **Exceptions : homonymie, aspect ou époque de lieu**

Comme pour les noms propres de personne, on met un article quand le nom est déterminé, soit pour distinguer deux lieux qui portent le même nom, soit pour parler d'un aspect ou d'une époque du lieu.

### **Exemples**

- *Le Versailles français est beaucoup plus célèbre que les Versailles américains.* (= « La ville française qui s'appelle " Versailles " est beaucoup plus célèbres que les villes américaines qui s'appellent " Versailles ". »)
- *La Madagascar de Ravalomanana est moins corrompue.* (= *Madagascar est moins corrompue depuis que le président Ravalomanana est au pouvoir.* )
- *Le Paris de mon enfance était plus pollué que le Paris d'aujourd'hui.* = « Paris était plus pollué quand j'étais enfant que maintenant » (et **non pas** « Paris de mon enfance était plus pollué que Paris d'aujourd'hui. »).

## Termes d'adresse

Pas d'article devant le premier titre d'adresse (quand on parle ou qu'on écrit à quelqu'un).

### Exemples

- *Soyez le bienvenu, Monsieur* (et **non pas** " le Monsieur "),
- *Monsieur le Ministre* (" Ministre " est ici le deuxième titre, après " Monsieur ", donc prend un article),
- *Maman, j'ai mal !* ,
- *France, fille ainée de l'Église, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ?* (Jean-Paul II)
  
- Mais on dira  
*Le monsieur que tu viens de voir est un saint homme.* car ici on ne s'adresse pas à lui.
- *Téléphone à la maman d'Antoinette.* car ici on ne s'adresse pas à elle
- *La France est un beau pays.* car ici on ne s'adresse pas à elle
- *La Jeanne revient.* si on parle du bateau appelé " la Jeanne "

## Préposition " en "

L'article défini est omis entre la préposition " en " et un nom propre.

### Exemples

*en France* (et **non pas** " en la France "),  
*en Guadeloupe* (La Guadeloupe est une île française.).